

ÉDITO

L'Institut National de Médecine Agricole est l'organisme de formation des professionnels de santé du Régime Agricole. Il prend en charge quatre publics que sont les Médecins du Travail, les Infirmiers de Santé au Travail, les Médecins Conseils et les Dentistes Conseils du Régime Agricole. Il a toutefois l'ambition de reprendre la mission pour laquelle il a été créé, c'est-à-dire apporter des compétences à tous les professionnels de santé pour l'exercice en milieu rural.

Comme les autres organismes de formation du réseau MSA, il est face à deux enjeux importants : d'une part faciliter l'accès à la formation des professionnels de santé des caisses au travers de l'évolution des techniques pédagogiques, en particulier la transformation numérique de la formation. Afin d'alléger la charge financière que représente la formation pour les caisses de MSA, l'Institut souhaite réfléchir à organiser le maximum

de formation de proximité ; d'autre part l'INMA doit rendre plus visible pour les caisses son offre de formation. A ce titre, le présent catalogue va désormais mieux expliciter ce qui relève des formations métiers (ou formations initiales), des formations d'actualisation régulière pour les professionnels de santé qui sont des impératifs indispensables, et des formations d'approfondissement qui peuvent prendre plusieurs formes et faire intervenir des compétences d'horizons différents en particulier des universitaires.

Nous espérons que ce catalogue de formation répondra à vos attentes et nous sommes bien sûr à l'écoute de toute critique ou proposition qui permettra d'en améliorer le contenu.

Professeur Jean Marc SOULAT
Président de l'INMA



INSCRIPTION

Pour les Caisses de Mutualité Sociale Agricole ou organismes affiliés : Formulaire d'inscription sur le site internet

Pour les autres organismes et les inscriptions individuelles : Formulaire non MSA sur le site internet

<http://www.inma.fr/formations/offre-et-catalogue/>

A retourner par mail au référent de la formation

Pour le Diplôme de Médecine Agricole, le DUST et les manifestations, des formulaires d'inscription spécifiques sont disponibles en téléchargement sur le site internet.

DÉSISTEMENT

Sauf cas de force majeure reconnue (*), l'annulation d'inscription entraînera le versement d'un pourcentage du coût pédagogique du stage ou de la prestation en fonction du délai de désistement calculé par rapport à la date du premier jour de la formation :

- de 30 jours à 15 jours : 20 % du coût pédagogique,
- moins de 15 jours : 50 % du coût pédagogique,
- le jour même ou l'absence sans notification : 100 % du coût pédagogique.

(*) Maladie du stagiaire, d'un enfant ou du conjoint exclusivement, avec production d'un certificat médical attestant de l'incapacité à suivre la formation.

En dehors des cycles de formation, toute formation débutée ou suivie partiellement est due en totalité.

En cas d'annulation de la participation à une partie d'un cycle, deux possibilités sont envisageables :

- soit, dans le cas d'une annulation définitive, retenue proportionnelle à la durée de la formation effectuée (décomptée par semaine entière non effectuée) majorée de frais de désistement de 10 % du montant de la formation,
- soit report sur l'exercice suivant pour un même stagiaire.

Dans le cas particulier du Diplôme de Médecine Agricole, pour toute formation commencée (quelle que soit la durée) et secondairement interrompue, l'INMA conservera la totalité des frais pédagogiques sauf cas de force majeure. Après concertation, un report de la formation pourra être proposé dans les situations d'interruption pour cas de force majeure (voir dossier pédagogique du Diplôme de l'INMA).

DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription au plus tard 7 jours avant le démarrage des formations.

Pour les formations en intra : mise en oeuvre possible sous 30 jours à compter de la date de signature du contrat.

Pour les Diplômes :

Médecin du Travail : inscription ouverte tout au long de l'année

Infirmier : inscription au plus tard 15 jours avant la 1ère session

RÉFÉRENCIEMENT & HABILITATION DE L'INMA

Formation continue :

déclaration d'activité enregistrée sous le n° 24 37 00085 37 auprès du Préfet de la région Centre.

Organisme enregistré auprès de l'ANDPC.

Datadocké depuis 2019.

Certification Qualiopi en cours



ADAPTATION ET ACCESSIBILITÉ

L'**INMA** est sensible à ce que ses formations soient accessibles au public le plus large, notamment les personnes en situation de handicap.

Nous vous invitons à contacter **Delphine ARFOUILLOUX**, notre référente handicap, afin de nous organiser pour vous accueillir : **02 47 66 62 32**.



NOS LOCAUX

Les bureaux et les salles de formation, au **14 Rue Auguste Comte**, sont situés au **centre de Tours**, à 5 minutes à pied de la gare de Tours et à 10 minutes à pied du centre ville et de ses animations.



NOS FORMATEURS

Maryse AIO – Référente nationale Handicap et RSE de la MSA

Bernard ARNAUDO – Médecin inspecteur du travail – DREETS Centre Val de Loire

Mariam ARVIS-SQUARE – Médecin Conseiller Technique Nationale – CCMSA

Sylvie AUBERTHIER – Infirmière en santé au travail, Formatrice – EDF Toulouse

Sandra AYMERIC – Médecin de santé publique

Véronique BARBAT – Médecin de prévention coordonnateur

Estelle BEAUDRU – Juriste, Département santé, Direction de la réglementation – CCMSA

Aurélié BEL – Conseiller en prévention

Gérard BERNADAC – Médecin conseiller technique national – CCMSA

Didier BERTRAND – Conseiller en prévention

Carole BERTRAND FINANCE – Responsable du service du contrôle médical et dentaire

Philippe BINET – Médecin du travail

Laure BLANPIED – Conseiller en prévention

Nicolas BONNET – Pharmacien en santé publique – Directeur RESPADD

Nathalie BREUILLET – Chargée de mission – SAMETH 37, Handi emploi Touraine

Olivier BRIAND – Chef unité – Expert national du domaine « alimentation, santé publique vétérinaire et qualité et santé des végétaux » – DRAAF Nouvelle Aquitaine

Delphine BURGNET – Docteure en Anthropologie

Hélène CADEAC – Médecin du travail

Jean CAPSEC – Médecin de santé publique

Magalie CAYON – Responsable prévention des risques professionnels, DSST CCMSA

Marie-Bernadette CLEENEWERCK – Dermatologue, médecin du travail

Olivier COLIN – Responsable de la Médiation, Direction Générale, CCMSA

Agnès CORBIN – Médecin conseil

Corinne DANO – Addictologue et médecin du travail, CHU d'Angers

Christophe DAVID – Médecin du travail

Xavier DE MORI – Conseiller en prévention

Gaëtan DEFFONTAINES – Médecin du travail conseiller technique national, Risques biologiques et zoonoses

Marc DELANOË – Médecin du travail

Carole DELAQUEZE – Conseiller en prévention

Thomas DESCAZAUX – Médecin du travail

Guillaume DESOUBEAUX – Professeur des Universités, Praticien Hospitalier, Parasitologie et mycologie

Florence DUBOIS-CARMAGNAT – Psychiatre, CHRU de Tours

Ammar EL AMEEN – Ophtalmologue

Laurent ESTEVE – Adjoint au Responsable du Département
Prévention des Risques Professionnels, DSST, CCMSA

Sandrine FARE – Mission « Appui, coordination au Comité stratégique risque chimique »

Bruno FARTHOUAT – Conseiller en prévention

Maria FEGHALI – Mission « Appui, coordination au Comité stratégique risque chimique »

Bernard FOUQUET – Médecine physique et de réadaptation

Sandra FOURNIER – Conseiller en prévention

Philippe FRAYSSE – Juriste, département, Direction de la Réglementation, CCMSA

François FRETE – Médecin conseiller technique national, DCMOS, DDCMOS

Chantal GALKIN – Médecin du travail

Roman GALKIN – Conseiller en prévention

Alain GOUDEAU – Ancien chef de service bactériologie virologie, CHU Tours

Princesse GRANVORKA – Infirmière conseillère technique nationale

Aurélié GUEHENNEC – Adjointe, Pôle pilotage, DCMOS, CCMSA

Ken HAGUENOER – Médecin de santé publique

Francine HARMANDON – Médecin du travail

Patrice HEURTAUT – Médecin directeur national de la santé sécurité au travail

Philippe LABATUT – Directeur du contrôle médical et de l'organisation des soins

Hervé LABORDE-CASTEROT – Praticien hospitalier, Centre anti-poisons Hôpital Fernand Widal, Paris

Laurence LADRIERE-LIZET – Médecin conseil chef de service

Alain LAGARDE – Adjoint au responsable du pôle T, Responsable du service relations du travail, DIRECCTE Centre Val de Loire

Laurent LAMPIN – Conseiller en prévention

Jérôme LANGRAND - Praticien hospitalier, Centre Anti-poisons, Hôpital Fernand Widal, Paris

Jean-Jacques LAPLANTE – Médecin du travail

Patrick LECERF – ORL

Catherine LECHENAULT – Psychologue clinicienne

Denis LITT – Conseiller en prévention

Laurent MACHET – Dermatologue, CHU Tours

Jean-Philippe MAFFRE – Pneumologue

Axel MAGNAN – Ingénieur agronome, doctorant en économie – IRES, INRA, Agroparistech

Samuel MAJZOUB – Ophtalmologue

Sylvain MARCHAND-ADAM - Pneumologue

Elisabeth MARCOTULLIO – Médecin Conseiller Technique National DSST – CCMSA, Expert Toxicologue, Réseau de Toxicovigilance, Directrice INMA

Benoît MOREAU - Conseil National Prévention, CCMSA

Christophe MOURRIEREAS – Vétérinaire

Maxime NORVAL - Docteur en ergonomie

Isabelle OLIVERAS – Juriste CCMSA

Yann POMARES – Infirmier en santé au travail

Yann PRYEN – Responsable du service POA, CCMSA

Pascal RESCHE-RIGON – Médecin du travail, ORL

Virginie ROIG – Médecin coordonnateur SST Interentreprise

Xavier SAINRAT – Médecin Conseil

Dominique SEMERARO – Médecin conseiller technique national DSST, CCMSA

Jean-Marc SOULAT – Médecin National – Professeur CHU Toulouse, Président INMA

Laurence STEY – Déléguée régionale IDF, DOM TOM, Etranger

Pascal THOBOIS – Sociologue

Sophie THOMAS – Infirmière en santé au travail

Mathias TOURNE – Technicien et ingénieur, CCMSA

Aurélié TROUVE – Maître de conférence, AgroParisTech

Anne-Sandrine TRUFFY – Médecin du travail

Anne VAN DE WIELE – Vétérinaire

Laurence VAN DOORNE – Médecin conseil chef de service

Antoine VILLA – Praticien hospitalier

Julie VONARX – Toxicologue

Jacques YGUEL – Médecin addictologue, Centre hospitalier, Pays d'Avesnes

CONSULTANTS

Annie ADJEMIAN – Formateur référent pédagogique en santé publique

Jessie ALDANA – Toxicologue IPRP

Laurent AVISSE – Ergonome, consultant IPRP

Catherine HIGOUNENC – Infirmière santé au travail

Marie-Christine MARIE-SOULA - Co Gérante Management Conseil Santé

Damien MERIT – Consultant en relation hommes-travail, Consultants Résonnance formation

Trub Communication – Consultante, formatrice, animatrice, relations publiques